

AUDIENCE NATIONALE SÛRETÉ

STAGE ANNUEL DE COHÉSION:

Il est impossible pour la direction d'organiser une journée pour 80 personnes.

C'est possible pour deux cents hauts dirigeants à l'étranger, mais pas pour 80 agents en France !!!

NOTATION ET RÉMUNÉRATION:

La direction refuse de nommer les moniteurs sur la qualification D ou E, même les titulaires du Mip ou du CNT, car ce ne sont pas des diplômés mais des attestations....

Pour la direction ces formations sont naturelles dans le cursus d'un moniteur et n'ont pas à être reconnues.

D'après nos dirigeants les primes de « face à face pédagogique » suffisent à rétribuer l'investissement des Formateurs qui dixit nos interlocuteurs « font ce qu'ils aiment »...

Néanmoins suite à notre insistance le déroulement de carrière des 80 moniteurs va être étudié pour voir si ils ont été lésés par rapport à des agents opérationnels.

Une gratification exceptionnelle a été versée aux détenteurs du MIP/CNT, à partir de 2016.

Pour FO c'est honteux de jouer sur la passion et la vocation de ces agents pour leur métier, pour justifier de les sous-payer. En gros : « même sils se

plaignent ils continueront.. ». Nous devons être le seul service du GPF dans lequel des qualifications B forment des cadres supérieurs !!!

Nous exigeons une reconnaissance à la juste valeur de ce qu'ils apportent à l'entreprise, avec une nomination à la qualification D hors compte pour les agents ayant une certaine ancienneté sur le poste. Nous demandons l'attribution de la gratification exceptionnelle à l'ensemble des titulaires du MIP et du CNT.

Pour FO ces formations apportent des compétences supplémentaires aux moniteurs qui les suivent, donc un plus pour la formation des agents, et l'entreprise doit rétribuer ce « plus ».

NIVEAU DE FORMATION:

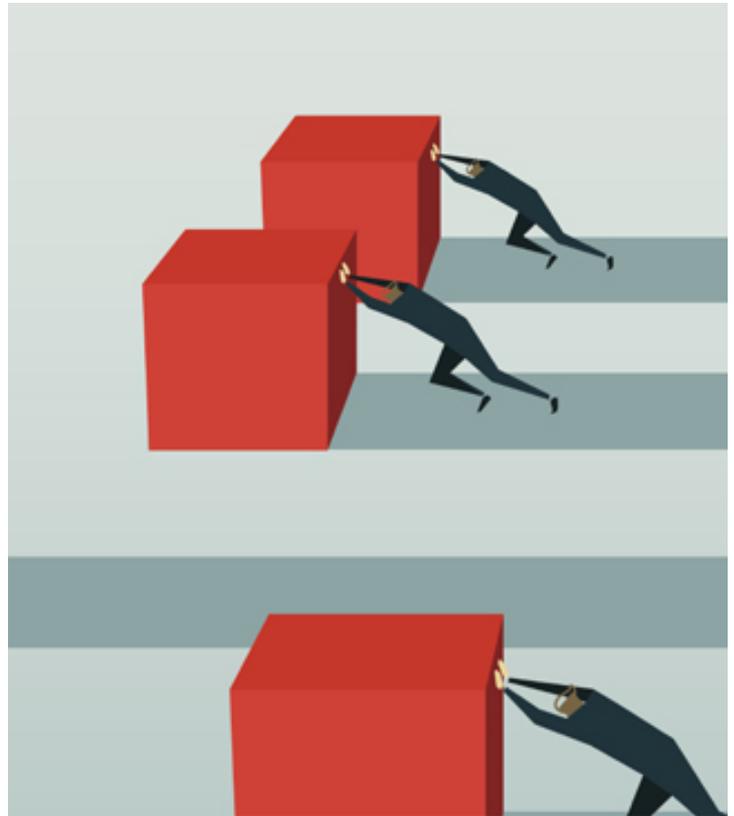
FO et son Groupe National Moniteurs TIP revendique 40h minimum de formation, le maintien des mises en situation FX et la mise en place d'une formation « Secours Tactique Opérationnel ».



PÉNIBILITÉ:

Si la direction évoque des pistes pour diminuer les risques (visites médicales annuelles avec examens spécifiques, intervention d'un kiné/ostéopathe pour conseiller les moniteurs....) elle n'envisage pas la possibilité de reconnaître la pénibilité pour les moniteurs.

Pour FO c'est inadmissible, car en plus de la pénibilité spécifique à ce métier (Troubles Musculo-Squelettiques, plombémie, etc.....) le moniteur est très souvent utilisé pour des missions opérationnelles, or les agents opérationnels peuvent prétendre à la pénibilité.



PAQUETAGE MONITEUR:

Le RA0299 est en réécriture. Il prévoit une dotation unique pour tous les moniteurs. La direction souligne que les moniteurs peuvent être force de propositions dans leurs DZS

A condition qu'on les écoute ...

Nous constatons que la spécificité des moniteurs TIS/TIR n'a pas de réelle plus-value pour eux ! Alors que c'est une des seules spécificités qui engage notamment la responsabilité pénale du formateur au travers de la signature des ports d'armes ...

Il est déplorable de voir que la direction profite de la bonne volonté des moniteurs, et de leur « amour » du métier, pour ne pas les reconnaître à leur juste valeur.

Cheminots
FO

Le Groupe National FO des moniteurs TIP va informer l'ensemble des collègues de cette audience et se tient prête à organiser les suites qu'ils voudront donner à ce manque flagrant de reconnaissance.